

CERTIFICAT

# Expertise en comptabilité bancaire

## Objectifs

Le métier de comptable de banque présente des spécificités mises en exergue par des formations et des ouvrages dédiés depuis de très nombreuses années. Or, aucun certificat ne vient sanctionner les compétences acquises dans ce métier. Pour remédier à cette lacune, trois entités se sont regroupées pour mettre en place un certificat de comptabilité bancaire qui entre dans le cadre d'un « Certificat d'expertise ».

- Comprendre l'environnement économique des opérations comptables,
- Traiter ces opérations en normes comptables françaises et IFRS,
- Replacer la comptabilité dans un environnement réglementaire plus large (Bâle III, ALM, fiscalité),
- Appréhender la démarche de contrôle de la comptabilité bancaire.

## Un certificat mis en place par trois partenaires :

- Le CNAM-INTEC : Valide le contenu de la formation, les épreuves, la grille de notation, le profil des candidats et des enseignants - Organise l'examen - Délivre les certificats.
- L'ADICEF : Exprime les besoins de la profession - Définit le contenu minimal des connaissances que doit acquérir un comptable de banque.
- AFGES : Traduit les besoins de la profession en termes de modules de formations cohérents, pédagogiques et opérationnels - Met en oeuvre les formations. - Propose les épreuves d'examen et la grille de notation.

## Participants

Comptables, contrôleurs de gestion - Back-offices - Direction financière - Contrôleurs permanents, contrôleurs périodiques et personnel risques - Auditeurs externes - Organismes, informaticiens - Fiscalistes.

- Être titulaire d'un BTS comptable, DUT, DEA, DECG ou équivalent et avoir au moins une année d'expérience dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement.

ou

- Bénéficier d'une expérience de huit ans dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement et sur examen de dossier.

## Durée

- 16 jours.

## Validation du certificat

- Examens écrits : QCU - Questions ouvertes - Questions fermées - Exercices de comptabilisation.

## Tarifs et dates

- Nous contacter ou rendez-vous sur le site [www.afges.com](http://www.afges.com).

## Informations pratiques



29 rue Lauriston, 75016 Paris  
0170 61 48 60 - [contact@afges.com](mailto:contact@afges.com)  
[www.afges.com](http://www.afges.com)

### Horaires

9 h/12 h 30 - 14 h/16 h 30

### Contact

Karim Sbai  
0170 61 48 66 - [sbai@afges.com](mailto:sbai@afges.com)



COMPTABILITÉ

BANQUE



CERTIFICAT

# Expertise en comptabilité bancaire



le cnam



V08/12/23

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme à jour, dates et tarifs  
sur demande ou sur le site [www.afges.com](http://www.afges.com)

## COMPTABILITÉ BANCAIRE : OPÉRATIONS CLASSIQUES (2 JOURS)

### ENVIRONNEMENT COMPTABLE BANCAIRE

- La production comptable d'une banque :
  - Les comptes sociaux et comptes consolidés.
  - Les états réglementaires (RUBA et FINREP).
- Les normes françaises et IFRS.
- La compréhension des états financiers bancaires (Bilan, hors bilan et résultat).
- Les méthodes comptables utilisées (coût amorti et juste valeur).
- Les principes de contrôle interne comptable bancaire.

### LES OPÉRATIONS CLASSIQUES

- Toutes les opérations seront étudiées selon le même processus :
  - Explication économique.
  - Traitement comptable.
  - L'impact sur les états financiers.
  - Le contrôle comptable.
- Les opérations interbancaires.
- Les crédits clientèle.
- Le risque de crédit (provisionnement et dépréciation).
- Les ressources clientèle.
- Les titres :
  - En normes françaises, les différents portefeuilles (transaction, investissement, placement, filiales et participation).
  - En normes IFRS, présentation succincte (coût amorti, juste valeur par OCI et par résultat).
- Les immobilisations.
- Les comptes de régularisation.
- Les provisions.
- Les autres postes du bilan et du résultat.

## COMPTABILITÉ DES TITRES ET AUTRES NON-DÉRIVÉS (2 JOURS)

### PRÉSENTATION DU CADRE COMPTABLE BANCAIRE

- Les différents états comptables.
- Les normes françaises et IFRS.

### LA CLASSIFICATION ET L'ÉVALUATION DES ACTIFS EN IFRS 9

- Les actifs au coût amorti.
- Les actifs en juste valeur par OCI recyclable.
- Les actifs en juste valeur par résultat.
- Les options comptables (juste valeur par OCI non recyclable et juste valeur par résultat).

### LA CLASSIFICATION ET L'ÉVALUATION DES PASSIFS EN IFRS 9

- Le coût amorti
- Les passifs en juste valeur par résultat (trading et option).
- Le cas du traitement comptable du risque de crédit propre.

### LES AUTRES TRAITEMENTS

- Les reclassements.
- Les opérations de titrisation.
- Trade date et settlement date.
- Les cas spécifiques des OPC.
- Autres cas particuliers.

### LE TRAITEMENT DES TITRES EN NORMES FRANÇAISES

- Les titres de trading.
- Les titres d'investissement.
- Les titres de placement.
- Les titres de filiales et de participation.

## LE TRAITEMENT DU RISQUE DE CRÉDIT

- Le traitement en normes IFRS :
  - La notion d'Expected loss.
  - Les différents paramètres de calcul (PD, LGD, EAD, CCF).
  - Les trois étapes de la prise en compte du risque.
- Le traitement en normes françaises :
  - Créances douteuses.
  - Leur évaluation (provisionnement et dépréciation).

## LA COMPTABILISATION DES DÉRIVÉS (3 JOURS)

### PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE BANCAIRE DES DÉRIVÉS

- Les méthodes comptables utilisées (coût amorti et juste valeur).
- Les normes IFRS (IAS 39) et les normes françaises (2014-07).

### LE SWAP DES TAUX

- Présentation économique.
- Ses principes de valorisation.
- Les différents ajustements (CVA et DVA).

### LE TRAITEMENT COMPTABLE EN IAS 39

- La classification en trading.
- La classification en couverture :
  - Les conditions de classification en couverture (tests et documentation).
  - Le traitement en Fair Value Hedge.
  - Le traitement en Cash Flow Hedge.
  - Le traitement en Net Investment Hedge.
  - La notion d'inefficacité.
  - Le cas de la macro-couverture et du « carve out ».

### LE TRAITEMENT COMPTABLE EN NORMES FRANÇAISES

- Les quatre portefeuilles.
- Le traitement des soultes.

### LES AUTRES DÉRIVÉS

- Les futures (marchés organisés).
- Les options.
- Les FRA.
- Les CAPS FLOORS COLLARS.
- Les swaps de trésorerie.
- Les Cross Currency Swaps.
- Autres dérivés.

## LA CONSOLIDATION DES COMPTES : L'ESSENTIEL (2 JOURS)

### LE CADRE LÉGAL

- Les normes comptables françaises et les normes comptables internationales IFRS.
- Panorama des normes IFRS structurantes pour un établissement bancaire.

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRÔLE

- Le contrôle exclusif.
- Le contrôle conjoint.
- L'influence notable.
- Traitement des entités structurées (IFRS 10).
- Les % d'intérêt et de contrôle.

## LES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA CONSOLIDATION

- Les obligations de publication selon les IFRS et les textes français.
- Les critères, les seuils, les exclusions possibles ou obligatoires.
- Les retraitements d'homogénéité préalable.
- Notions d'impôt exigible et impôt différé.
- Conversion des comptes des sociétés étrangères.
- Élimination des opérations internes et réciproques.

## LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## LES ÉTATS RÈGLEMENTAIRES (2 JOURS)

### OBJECTIFS DES ÉTATS RÈGLEMENTAIRES

- Environnement.
- Objectifs.

### LES DIFFÉRENTS ÉTATS RÈGLEMENTAIRES

- Les états RUBA.
- Les états FINREP.
- Les états COREP.

### LES RATIOS (PILIER 1)

- Les ratios de solvabilité.
- Les ratios de liquidité.
- Les autres ratios.

### AUTRES POINTS DU DISPOSITIF RÈGLEMENTAIRE

- Les autres états réglementaires.
- Les autres piliers (Pillar 2 et 3).
- Les évolutions prévisibles.

### LES AUTRES ÉTATS RÈGLEMENTAIRES

- Consolidation sous Solvency 2.
- Consolidation des filiales d'assurance d'un groupe bancaire.

## MISE EN ŒUVRE DES CONTRÔLES COMPTABLES BANCAIRES (1 JOUR)

### LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE

- Les différents niveaux de contrôle.
- Les bonnes pratiques organisationnelles.

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE DE CONTRÔLE COMPTABLE BANCAIRE

## FISCALITÉ BANCAIRE : L'ESSENTIEL (1 JOUR)

- L'impôt sur les sociétés.
- La TVA bancaire.
- La taxe sur les salaires.
- Le contentieux.
- L'examen de conformité fiscale ECF.

## RÉVISION, PRÉPARATION ET ENTRAÎNEMENT À L'EXAMEN (2,5 JOURS)

- Révision des aspects essentiels de chaque module.
- Entraînement aux épreuves.

## EXAMEN (0,5 JOUR)